

# Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire)

**le mercredi 23 mai 2007 à 10 heures**

Parc des expositions – Hall 5  
Place de la Porte de Versailles  
75015 Paris

Pour toute information,  
le service des relations  
actionnaires est à votre  
disposition\* :

► N° Vert 0 800 000 777

infos.actionnaires@  
credit-agricole-sa.fr

Tous les actionnaires de Crédit Agricole S.A. pourront prendre part à cette assemblée, quel que soit le nombre de titres qu'ils détiennent.

**Vous souhaitez participer ou vous faire représenter à l'assemblée :**

- **Si vos actions sont inscrites au porteur sur un compte-titres** et que vous souhaitez assister à l'assemblée, vous devez demander à l'intermédiaire habilité chez lequel vos titres sont inscrits en compte, de vous faire établir une carte d'admission. Vous pouvez également lui demander un formulaire de vote à distance ou par procuration. Ces formalités doivent être effectuées au plus tard le vendredi 18 mai 2007.
- **Si vos actions sont inscrites au nominatif**, vous devez justifier de l'inscription comptable de vos titres en date du vendredi 18 mai 2007. Vous recevrez, à votre domicile, les documents nécessaires pour assister à l'assemblée, pour voter à distance ou par procuration.

L'accueil des actionnaires s'effectuera à partir de 8 heures 30.

\* du lundi au vendredi, de 9h à 19h

Crédit Agricole S.A.  
91-93, boulevard Pasteur  
75710 Paris Cedex 15

S.A. au capital de  
4 941 163 593 €  
RCS Paris 784 608 416



**CRÉDIT AGRICOLE S.A.**